

LES 10 ACTIONS CLÉS DU PARENT DÉLÉGUÉ

1

Il défend **les droits** de tous les enfants de l'école.



2

Il écoute **les demandes** de tous les parents.



3

Il fait vivre la coéducation. Il a un rôle de **médiateur** entre l'équipe éducative et les parents.



4

Il recueille l'avis des parents pour **porter leur voix** en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.



5

Il sait qui contacter au bon moment pour **les petits et grands problèmes** qui surviennent à l'école.



6

Il est soutenu dans ses initiatives par **un réseau national** et il peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.



7

Il connaît le fonctionnement du **système éducatif** et agit quand les moyens manquent.



8

Il organise la solidarité pour favoriser **la gratuité** de l'éducation.



9

Il accepte de donner de son **temps libre** pour que tous les enfants se sentent bien à l'école.



10

Il sait que les élèves sont d'abord **des enfants !**



EN OCTOBRE

fcpe

VOTEZ FCPE !